



# Communiqué

## C-A

Troyes, le 15 mai 2020

## **Refusons d'être sacrifié.es pour des réunions !**

Nous avons été alerté.es par plusieurs collègues, préoccupé.es pour leur sécurité face à la tenue de réunions en présentiel afin de préparer la reprise. La tenue précoce de telles réunions nous surprend, les établissements du secondaire restant encore fermés jusqu'au 2 juin au minimum. De plus, le covid-19 circule encore activement dans notre académie. Il suffit de consulter les données émises par l'ARS pour s'en convaincre. En outre, certain.es collègues d'autres académies ont été contaminé.es par le virus en participant à ce type de réunions alors que leurs départements étaient classés verts .

Nous ne voyons qu'une seule raison à la tenue en présentiel de ces réunions : permettre aux chef.fes de rasseoir leur autorité sur les personnels avant le retour des élèves. Cette posture absurde met en danger les personnels ! Rappelons que les employeurs ont l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité grâce à des actions de prévention des risques et la mise en place d'une organisation du travail et de moyens adaptés (article L.4121-1 du code du travail). Or, lorsque les collègues du premier degré ont demandé des masques pour tenir de telles réunions, les IEN ont répondu que les masques étaient obligatoires devant les élèves, pas lors des réunions ! Le port du masque fait pourtant partie des gestes barrières recommandés par les autorités sanitaires. L'État ne parvenant pas à fournir des masques pour les personnels du premier degré, il ne sera pas en mesure d'en fournir pour les personnels du secondaire ! La tenue de ces réunions est d'autant plus incompréhensible que le ministère a mis en place des outils permettant la communication à distance entre tous les personnels, comme par exemple l'application VIA ou la classe virtuelle du CNED.

**SUD Education Champagne Ardenne demande que toutes les réunions pédagogiques du premier et du second degré se tiennent à distance !**

**SUD Education Champagne Ardenne appelle également les personnels à inscrire dans le RSST tous les manquements à la sécurité dont ils auraient connaissance. Nous soutiendrons également tous les personnels qui exerceraient leur droit de retrait afin de préserver leur santé et celle de leurs proches.**

**SUD Éducation C-A**

15 bld de la paix, 51100 Reims

06.49.71.35.55

sudeduc.champ.ard@gmail.com

www.sudeducation-ca.org

**Sud Éducation Champagne-Ardenne**